

Collectif citoyen theixois

Compte rendu de réunion - 17 septembre 2015

11 participants

Tour de table rapide pour que chacun se présente.

Thème de la soirée : la fusion de Theix et Noyalò en commune nouvelle.

Aucun Noyalais ne s'est déplacé pour participer à cette soirée.

Adhésion au principe de commune nouvelle pour la plupart des personnes présentes.

En France, communes trop petites (ancienne paroisse-> déplacement à pied). Ex de Douarnenez où 4 communes ont fusionné après-guerre, plutôt une réussite.

Rééquilibrage avec l'urbanisation de Brestivan, futur quartier aussi proche du bourg de Noyalò que de celui de Theix.

Pour d'autres, crainte d'avoir des entités trop importantes pouvant mettre encore plus en péril la démocratie participative déjà difficile.

Quasi unanimité sur l'intérêt du principe de consultation, proche du référendum. Faire attention à ce que ce ne soit pas perçu comme un plébiscite par les équipes municipales en place si résultats largement positifs. Quel devenir pour les machines à voter theixoises. A priori, existence de machines supplémentaires. Quel intérêt de gagner du temps, préférable pour la démocratie d'utiliser le papier (dépouillement collectif) ?

Interrogation sur le concept de représentation équitable pour le moins ambigu notamment à partir de 2026,

Bonne représentativité territoriale nécessaire lors de la constitution de liste pour les élections.

Charte : document n'ayant aucune valeur juridique, contrat moral. Document élaboré par les élus sans associer les habitants.

Quelle organisation territoriale ? Noyalò condamnée à dépendre à terme du bourg de Theix (notion centralisatrice : lieu concentrant commerces, services et équipements) comme Le Gorrvello ou le secteur de St Léonard aujourd'hui ?

Pourquoi seulement Theix et Noyalò concernées par la fusion : pourquoi pas la Trinité Surzur par exemple (services en commun avec Theix : cuisine centrale, police municipale, etc.) ? Autant d'attaches et de relations avec les autres communes limitrophes de Theix.

A priori, primauté de l'aspect financier pour cette fusion : économie de 955 000 € sur 3 ans grâce au maintien des dotations.

Quelle sera la transition ensuite : chute brutale ou lissage dans le temps ?

Clarification à apporter sur la réalité des dépenses :

- Diminution de recettes annoncée (- 75000 €/an x3 :225000€ -> chiffre concernant la totalité de la fiscalité des ménages ?
- Changement des supports de communication (logo, bulletin municipal, site internet, papier à entête...).
- Annonce du maire de Noyalò lors de la réunion publique d'absence d'investissement depuis 4 ans
- Quel est l'état général du matériel, des bâtiment, de la voirie à Noyalò -> dépenses de

- rénovation lourdes ?
- Noyal, peu ou pas de logements sociaux, pénalités supplémentaires pour la commune nouvelle ?
- Quelles Incidences de la fusion sur le fonctionnement du CCAS et les coûts inhérents (charges supplémentaires) ?
- Nécessité de fonder les PLU engageant des coûts d'études. A éviter si éventuel projet de PLUI sur Vannes Agglo.
- Evolution de la fiscalité des entreprises : quel positionnement de la part de Vannes Agglo ?

Représentativité à Vannes Agglo.

A priori maintien des 2 vices présidences et du nombre de conseillers communautaires actuels, pour rappeler les plus petites communes représentées par un seul élu.

Avantage de passer à 10 000 habitants, impression d'un seuil mythique à franchir absolument mais pour quelles raisons ?

Pour quel vivre ensemble, quels services, quel cadre de vie, quelle cohabitation entre les anciens et nouveaux habitants ?

Démocratie participative.

Maintien des comités consultatifs mais selon quelles modalités ?

Fusion de ces instances pourraient également être envisagées afin d'apprendre à se connaître et favoriser une vision partagée de la gestion de ce nouveau territoire.

Autonomie de gestion de la commune déléguée.

Modalités de fonctionnement budgétaire entre la commune nouvelle et la commune déléguée à clarifier et expliquer (quelles dotations et pour quels types de dépense ?).

Fréquentation des équipements.

A terme, quel devenir pour l'école publique et services périscolaires de Noyal (fréquentation par les enfants de Kerentré ou encore par les enfants du futur quartier de brestivan dont les parents travailleraient par exemple sur la presqu'île de Rhuy) ?

Quels seront les droits d'accès aux différents équipements selon l'origine géographique des habitants ?

Rappel du renouvellement prochain (2016) du contrat de concession pour l'assainissement et l'eau potable pour les 2 communes dépendant du SIAEP de la Presqu'île de Rhuy. Occasion de négocier un contrat plus favorable voire de s'interroger sur une exploitation en régie.

Organisation future des transports en commun notamment pour Noyal ?

Souhait unanime du collectif de ne pas se voir imposer à Theix le dispositif «voisins vigilants» déjà en place sur Noyal.

Quel nom donné au collectif citoyen dans le cadre de cette fusion ?

Envisager d'organiser des réunions sur Theix et Noyal

Rédiger un courrier à destination des élus pour leur faire part de nos questions.

Prochaine rencontre :

Jeudi citoyen le 1^{er} octobre